

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024 – DOB 2



SIGIDURS

établissement public

PRÉVENTION | COLLECTE | VALORISATION
DES DÉCHETS MÉNAGERS

ADDITIONNEL – DOB 2

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Conformément à mes engagements exprimés à l'issu du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est déroulé le lundi 29 janvier dernier, je reviens vers vous pour vous présenter de nouvelles hypothèses financières, notamment en matière d'appels à contribution des EPCI.

Sans plus attendre, je vous propose d'en prendre connaissance (tableau des appels à participation 2024).

Comme je vous en avais fait part, mon intention initiale était de porter à la bonne connaissance des délégués la vérité des prix des différents flux de déchets que gère le SIGIDURS. Notamment le flux de la collecte et du traitement de la poubelle jaune. En phase avec cette démarche sur le fond, j'accède volontiers à cette aspiration. Et c'est pourquoi le nouveau tableau d'appel à contribution 2024 fait apparaître la CS à 0€ (page 12).

Par ailleurs, en lien avec les EPCI, je vous propose de poursuivre encore cette année notre politique de solidarité envers nos adhérents engagée depuis le début de mandat. Ainsi, je vous propose de maintenir l'appel à participation pour 2024 des EPCI avec un taux de couverture à 97 %. Bien-sûr, cela aura un impact sur notre fonds de roulement (9 M€ fin 2023) mais l'objectif essentiel reste de préserver une capacité d'autofinancement et afficher la bonne solvabilité financière du syndicat pour pouvoir emprunter dans de bonnes conditions le moment voulu.

Dans un contexte inflationniste et avec beaucoup d'incertitude notamment fiscale, garantir un service de qualité aux usagers reste primordial tout en protégeant le contribuable de cette hausse des bases fiscales entamé depuis 2 ans (+ 7,1 % en 2023 et +3,9 en 2024).

D'autre part, comme vous le savez, cette année nous déployons la collecte et le traitement des biodéchets suite à la nouvelle réglementation applicable depuis le 1^{er} janvier 2024 (page 8). En reprenant la logique de la CS à 0€ dont l'objectif était d'inciter au tri, je propose donc de créer ce nouveau flux dès cette année comme le prévoit l'article 17 des statuts du Sigidurs et en inscrivant le prix de ce nouveau flux également à 0€.

Voici donc les nouvelles propositions de ce DOB 2, qui seront débattues lors de la séance du 04 mars 2024.